

D.2021.12.15.1.1.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 15 Décembre 2021

1 – 3ème LIGNE DE METRO - LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B
1.1 – MARCHES - CONVENTIONS

1.1.3 – 3ème LIGNE DE METRO : Maîtrise d'œuvre du projet 3ème ligne de métro – Site de Maintenance et de Remisage – Marché n°M3 2021 14826 M : Autorisation de signer le deuxième marché subséquent avec le groupement L'HEUDE (Mandataire) – REC Architecture – EGIS Bâtiments Sud-Ouest – JULIE POIREL – QUARTIERS LUMIERES.

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X (a/c du point 1.1.1)		X (jusqu'au CR des décisions)
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la Déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et a décidé d'en poursuivre la réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération D.2020.12.16.1.4. du 16 décembre 2020, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé l'attribution de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre du projet 3^{ème} ligne de métro - Site de Maintenance et de Remisage - au titulaire unique L'HEUDE (Mandataire) – REC Architecture – EGIS Bâtiments Sud-Ouest – JULIE POIREL – QUARTIERS LUMIERES.
- Par délibération D.2020.12.16.1.5. du 16 décembre 2020 le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a autorisé la signature du marché subséquent n°1 référencé W M3 2019 14099 M au titulaire de l'accord cadre pour la réalisation de l'Esquisse et du programme détaillé de l'opération du Garage Atelier des Daturas (GAD) pour un montant de 301 223,80€ HT, selon les règles de rémunération fixées à l'accord cadre.
- Par délibération n° D.2021.06.02.1.1 du 2 juin 2021, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet de la 3^{ème} Ligne de Métro.

Le second marché subséquent à l'accord cadre pour la maîtrise d'œuvre du site de maintenance et de remisage, concerne la conception et la réalisation des travaux suivants :

- Abattage des arbres,
- Démolition,
- Dépollution des sols,
- Terrassement pleins masse,
- Création des plateformes pour les voies,
- Empierrements,
- Clôtures et installations de chantiers provisoires.

Le titulaire de l'accord cadre est le groupement L'HEUDE (Mandataire)– REC Architecture – EGIS Bâtiments Sud-Ouest – JULIE POIREL – QUARTIERS LUMIERES.

Le montant du marché, issu de la consultation de l'accord cadre, est de 1 348 189,77€ HT.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 6 décembre 2021, donné un avis favorable à l'attribution du deuxième marché subséquent au groupement L'HEUDE (Mandataire)– REC Architecture – EGIS Bâtiments Sud-Ouest – JULIE POIREL – QUARTIERS LUMIERES pour un montant de 1 348 189,77€HT

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché M3 2021 14826 M avec le groupement L'HEUDE (Mandataire) – REC Architecture – EGIS Bâtiments Sud-Ouest – JULIE POIREL – QUARTIERS LUMIERES.

.....

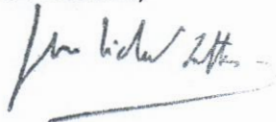
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement L'HEUDE (Mandataire)– REC Architecture – EGIS Bâtiments Sud-Ouest – JULIE POIREL – QUARTIERS LUMIERES, le deuxième marché subséquent n°M3 2021 14826 M de maîtrise d'œuvre du projet 3eme ligne de métro – Site de Maintenance et de Remisage pour un montant de 1 348 189,77€ HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES